

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 7 avril 2022

[Modalités de mise à disposition des documents préparatoires](#)

L'Assemblée Générale Mixte de Chargeurs se tiendra le :
Jeudi 7 avril 2022 à 10 h 30
au Centre de Conférences Capital 8, 75008 Paris

L'avis de réunion prévu par l'article R.225-73 du Code de commerce, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires a été publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°26 du 2 mars 2022. L'avis de convocation sera publié au BALO du 18 mars 2022.

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site internet de la société (rubrique Assemblée Générale).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée conformément aux dispositions réglementaires applicables.